

RÉFORME DU CHÔMAGE

Les CPAS en danger

Alain VAESSEN

Directeur Général

Fédération des CPAS

Les estimations sont un peu supérieures. On serait dans une fourchette qui va de 40 à 50 % des exclus du chômage qui seraient venus frapper à la porte des CPAS. Sans surprise, ce sont les centres urbains, là où se concentrent les chômeurs exclus, et de façon plus globale, la pauvreté, c'est dans ces centres urbains que le pourcentage est le plus élevé.

UN FINANCEMENT INSUFFISANT

Selon nos estimations, si on considère la fourchette de base, à savoir 30 % des exclus viennent chez nous, et 60, 70 % retrouvent du travail ou sortent des radars, on avait déjà estimé qu'on était avec un manque à gagner de l'ordre de 995 millions, un petit milliard. Si on est évidemment entre 40 et 50 %, ce montant-là va augmenter. Et évidemment, ce qui risque de se passer, c'est que si le fédéral n'ouvre pas, ou ne rouvre pas l'enveloppe, à la lumière des chiffres objectifs qu'on va leur transmettre, ça va rejaillir évidemment sur les fonds propres des CPAS, et donc sur les finances locales et les dotations communales. Et on connaît l'état, évidemment, des budgets et des finances locales.

DES COMPENSATIONS INSUFFISANTES

Je prendrai trois exemples et développerai le dernier.

Le premier exemple, ce sont les jeunes et les fins d'allocations d'insertion. Pour ces jeunes-là, le remboursement du RI (Revenu d'Intégration) n'est pas pris en compte par le fédéral.

Le deuxième exemple, c'est un monsieur ou une madame qui travaille, donc qui quitte le CPAS, et qui quitte le revenu d'intégration. Si un mois

RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DE L'INTERVIEW

après, il perd son travail, il revient au CPAS, là non plus pour ces personnes-là, on n'est pas remboursé.

Troisième cas de figure : une maman, avec ses deux enfants qui sont majeurs. Elle va obtenir, la famille va obtenir, trois revenus d'intégration, ok, mais un seul sera remboursé par le fédéral.

Ce qui signifie en résumé que le manque à gagner de plus ou moins 1 milliard d'euros qu'on a identifié sur l'ensemble de la période, il pourrait être augmenté si, d'une part, on venait à réintégrer, ou pas, ces personnes-là, ces exclus-là, et si, d'autre part, le pourcentage de personnes exclues du chômage qui arrivent en CPAS dépasse les 30% qui étaient liés à nos projections, on aurait ce double phénomène.

UN PERSONNEL INSUFFISANT

Le deuxième point de difficulté, il est évidemment sans surprise au niveau des ressources humaines. Les CPAS ont traversé quatre crises : sanitaire, la crise ukrainienne, la crise du pouvoir d'achat, la crise énergétique. Celle-ci est la cinquième crise, à considérer que ceci soit une crise, parce que je pense qu'on est parti vers quelque chose de structurel, et donc, clairement, on sent que la première ligne sociale en CPAS est essoufflée, est fatiguée.

Je citerai juste un chiffre, pour retracer un tout petit peu l'histoire : avant les exclusions du chômage, on avait déjà enregistré, sur quinze ans, un doublement du nombre de dossiers sociaux qui sont gérés par les CPAS en Wallonie, avec concomitamment, une augmentation du nombre de personnes, pas de la masse salariale, du nombre de personnes de 6 %. Donc en gros, ça signifie qu'en CPAS, sur quinze ans, les assistants sociaux en ont fait deux fois plus qu'avant.

1500 EMPLOIS RECHERCHÉS

Donc uniquement pour l'accueil des exclus du chômage, on a estimé que les besoins en équivalent temps plein se montaient, pour la première ligne sociale, à 850 ETP pour l'ensemble de la Belgique. Et au niveau de la ligne administrative, parce qu'évidemment une première ligne sociale rejaillit, en termes de charge de travail, aussi sur la ligne administrative, tout ce qu'il y a derrière, on est à 650 équivalents temps plein.

RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DE L'INTERVIEW

Ça signifie que nous, en gros, pour la Belgique, pour faire face, entre guillemets, "dignement" à cette charge de travail supplémentaire, il nous faut l'équivalent de 1500 ETP, ce qui correspond plus ou moins à une augmentation de 15 % du nombre d'ETP qu'il y a actuellement dans tous les CPAS de Belgique.

On a reçu du fédéral pour 2025, un budget de 26 millions qui va pour les frais de personnel et les frais de fonctionnement. Mais évidemment, ça ne couvre pas la totalité et donc nous sommes en négociation pour l'instant, au niveau du gouvernement wallon, qui, je trouve, est très très fort à l'écoute de nos appels pour pouvoir avoir un financement compensatoire, et idéalement d'ailleurs structurel, parce que notre difficulté, évidemment, c'est qu'on est parti sans doute vers du long terme dans cette réforme.

LA WALLONIE LA PLUS TOUCHÉE

Il faut savoir que sur les 194 000 chômeurs exclus à l'horizon 2027, on s'aperçoit qu'à peu près 50 % sont de Wallonie, 22 % de Bruxelles et le reste de Flandre. Et donc effectivement, cette réforme de fin de droits touche pour bonne partie la Wallonie.

Le deuxième élément important, assez inquiétant en termes d'accès aux droits, c'est que 42 % de ces personnes-là sont cohabitantes. Et on sait que dans la réforme, quand elles viendront au CPAS, le fait d'être cohabitantes peut amener à une diminution des ressources pour vivre.

Mais ce qui est surtout important quand on parle de profil de personnes, c'est que ce sont des personnes qui ont un temps d'inoccupation très élevé, plus de 20 ans au chômage, plus de huit ans, plus de cinq ans. Et donc des personnes qui sont éloignées de l'emploi. Premier problème, cumulé au second problème : c'est le niveau de qualification. 55 % des personnes dont on parle, qui sont exclues, n'ont pas le diplôme d'humanité secondaire supérieur. Et donc ce sont des personnes qui sont faiblement qualifiées. Et c'est ce double problème qui fait que la mise à l'emploi va être particulièrement complexe. Mais bon, voilà, c'est une de nos missions, donc on va essayer de la remplir.